

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT

D'AVESNES SUR HELPE

COMMUNE D'ETROEUNGT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 janvier 2025

Le Conseil Municipal d'Etrœungt s'est réuni à la Mairie d'Etrœungt pour la séance du mardi 21 janvier 2025 à 20H00, sur convocation en date du 15 janvier 2025, et sous la Présidence de Monsieur Vincent JUSTICE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Vincent JUSTICE Maire, Jérôme MAIRESSE Adjoint, Magali NOULÉ, Laëtitia PAINCHART, François DESENCLOS, Aurélie GARIN, Guillaume SOUDRY, Alexandra GÜLER, Sophie MONGE, Conseillers Municipaux

ABSENTS EXCUSÉS : José PRISSETTE
Frédéric EVRARD
Nathalie MILAN
Alexis DE KERLE
Anne-Sophie COUVREUR

PROCURATIONS : José PRISSETTE donne procuration à Aurélie GARIN
Frédéric EVRARD donne procuration à Laëtitia PAINCHART
Nathalie MILAN donne procuration à Jérôme MAIRESSE
Alexis DE KERLE donne procuration à Alexandra GÜLER
Anne-Sophie COUVREUR donne procuration à Magali NOULÉ

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 14

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Aurélie GARIN

DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant d'un administré de la commune, qui souhaite acquérir un terrain communal situé rue Paul Delplanche, Parcelle 502. Il nous précise que ce terrain lui donnera un accès direct vers son terrain actuel sans projet de construction. Par ailleurs, l'acquéreur nous informe qu'il prendra à sa charge tous les frais constitutifs et nécessaires à cette acquisition.

Après débat, le conseil municipal **accepte à l'unanimité** la vente de la parcelle 502 située rue Paul Delplanche.

Le conseil municipal **décide à l'unanimité** de vendre la parcelle 502 au prix de 500€ (Cinq cents Euros).

Fait en séance les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire d'Etrœungt
Vincent JUSTICE

